

Un veau mechant.

Dans le village de Westphalie était arrivée, la semaine dernière, une troupe de bohémiens avec un ours, quelques singes et un chameau. La troupe, arrivée le soir, alla se loger dans une auberge du village appartenant à un gros fermier. La difficulté fut de loger l'ours. Après quelques réflexions, l'aubergiste décida de déloger un veau gras qui, le lendemain, devait être emmené par un boucher, et donner sa place à l'ours; le veau, lui, alla passer sa dernière nuit dans la grange.

Au beau milieu de la nuit, un vacarme effroyable réveilla subitement tous les habitants de l'auberge. Des cris de douleur, des hurlements terribles, des appels au secours partaient des écuries.

On s'y précipita. La place de l'ours était large ouverte, et c'était de là que venaient les cris et les hurlements. A la lumière des lanternes on vit, au milieu de l'étable, l'ours donnant des coups de pattes et de museau à deux hommes que personne ne connaissait et qui roulaient sur la litière de l'étable. Les bohémiens sachant que leur ours n'était pas dangereux se jetèrent sur lui et lui arrachèrent ses deux victimes qui tremblaient comme une lierre au vent.

Pressé de questions, l'un des deux misérables avoua qu'ils avaient eu connaissance de la présence du veau gras dans la loge et qu'ils avaient voulu le voler; malheureusement pour eux, le veau gras avait dû céder sa place à l'ours, lequel les avait très mal accueillis.

PERSÉVÉRANCE. — Pour arriver au succès il faut qu'un petit effort ou une suite de petits efforts. Ce n'est pas par de courtes secousses revenant par accès, mais par de longs coups de rame soutenus, que l'on fait remonter un bateau contre le courant. Le ramour se met tout à son travail, y déploie toute son énergie, et ne se repose pas sur ses rames assez longtemps pour être entraîné en arrière par le courant, mais il persévère, et ce n'est que par ce moyen qu'il peut atteindre le but. Il en est de même dans la vie—il n'y a que les longs et vigoureux efforts qui parviennent à surmonter les obstacles,

FORTIN & BUREAU.

AVOCATS ET NOTAIRES.

No. 366, Rue Main, Winnipeg
Manitoba.

1er 9 1889 la.

Pharmacie de Saint Boniface.

Le Dr. Lambert vient de recevoir un assortiment des plus complets de médicaments patentés, articles de toilettes, toutes espèces de savon médicamenteux et autres.

TOUJOURS EN MAINS LE MEILLEUR
VIN POUR MALADE.

Le plus haut prix sera payé pour racine à serpent (senega.)

Le Dr. Lambert tiendra ses bureaux à la pharmacie durant le jour et verra lui-même à ce que les prescriptions soient minutieusement remplies.

TOUT AU COMPTANT.

La pharmacie sera ouverte le jour et la nuit et les dimanches.

Dimanche—9 à 10, 12 à 1, 7 à 8.

1er 9 1889. la.

EDOUARD GUILBEAULT.

MARCHAND DE FER ET
FERBLANTIER.

Avenue Taché Saint Boniface, porte
voisine de la résidence du
Dr. Fafard

Les cultivateurs trouveront à cet établissement tous les ustensiles nécessaires pour beurrerie et fromagerie, à des prix réduits. Ouvrages sur commandes garantis.

Aussi on a constamment en mains un assortiment des plus complets de poêles, tuyaux et ustensiles de cuisine. Venez lui faire une visite avant d'aller ailleurs.

1er. 9 1889. 6m.

AUX CULTIVATEURS !

Allez à la maison populaire de

Anderson & Lemieux

ÉPICIERS

DE GROS ET EN DETAIL

No. 245 Rue Principale,
WINNIPEG,

Près de la gare du Northern Pacific.

1er 1-9-89

GRAINES !

Un assortiment de graines de légumes et de fleur des mieux choisis.

Grains de semences de première qualité à des prix réduits.

CHESTER & CIE.

No. 535 Rue Principale, Winnipeg.

No. 14 6i.

Dr. Alex. F. D'Eschambault,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Bureaux chez M. L. J. A. Lévêque
jusqu'à nouvel ordre.

Cosultations à toute heure. 14 24i.



Soumissions pour un Bail de terres de la Puissance pour paturage etant dans le district d'Alberta.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et marquées " Soumission pour Bail de Terres à l'Élevage. " seront reçues à ce département jusqu'à midi de lundi, le 31 mars 1890, pour un bail pour fins de pâturages du quart nord-est du township 6, rang 26, à l'ouest du 3me méridien, dans le district d'Assiniboia

Les règlements d'après lesquels un bail sera donné peuvent s'obtenir au département ou au bureau de l'agent des terres à Regina.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée fait payable à l'ordre du sous-ministre de l'intérieur pour le montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer pour le bail.

Les soumissions par télégraphe ne seront pas considérées.

JOHN R. HALL,

Secrétaire.

Département de l'intérieur,
Ottawa, 18 fév. 1890.

1i

L'HONNÉTÉTÉ CHEZ LES ENFANTS.—On devrait enseigner aux enfants, à payer leurs dettes dans toute leur valeur et à remplir leur obligations à la lettre, le tout avec une grande ponctualité. Leur recommander aussi de remettre intact tout ce qu'ils empruntent au temps dit, et à remplacer tout ce qu'ils pourraient perdre de la propriété d'autrui. Ce serait un immense bienfait pour les générations futures.